

Identification

<i>Bien proposé</i>	Le palais du Potala, Lhasa
<i>Lieu</i>	Région autonome du Tibet
<i>Etat partie</i>	République populaire de Chine
<i>Date</i>	26 octobre 1993

Justification émanant de l'Etat partie

"Perle du toit du Monde", le palais du Potala, concrétise le talent des Tibétains, Han, Mongols, Man et autres peuples ainsi que la grande qualité des Tibétains pour l'architecture, en particulier pour ce qui est de la configuration générale du palais ainsi que pour l'ingénierie civile, la ferronnerie, les sculptures et les peintures murales. Pour ces raisons, le palais mérite d'être inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial.

Le palais du Potala consiste en un Palais Blanc et un Palais Rouge accompagnés de leurs bâtiments auxiliaires. Ils ont été construits à des périodes différentes mais s'intègrent bien les uns avec les autres compte-tenu de leur emplacement à flanc de montagne. Le résultat est une parfaite réussite esthétique et un chef d'oeuvre de création architecturale (critère i).

La grande qualité du palais du Potala réside non seulement dans son architecture d'ensemble mais aussi dans la conception et la décoration (sculptures, peintures) de ses éléments constitutifs (critère ii).

Le palais du Potala est remarquable par son architecture qui associe celle d'un palais avec celle d'un temple. A cet égard, ce palais est rare non seulement en Chine mais aussi dans le monde (critère iv).

Ayant été précédemment le centre du gouvernement du Tibet et associant les éléments religieux et politiques, le palais du Potala est lié aux personnages marquants de l'histoire du Tibet tels Songtsen Gampo, la princesse Wencheng, la princesse Tritsun (Bhrikuti), et le Dalai Lama de chaque génération. Le palais a donc une grande signification historique, idéologique et religieuse.

Histoire et Description*Histoire*

(Note Dans cette évaluation, l'ICOMOS a adopté la version phonétique généralement admise des noms propres et noms de lieu tibétains)

Selon les documents historiques, la construction du palais du Potala a commencé au temps de Songtsen Gampo de la dynastie Thubet (ou Tubo) au 7ème siècle après J.C.. Il fut reconstruit au milieu du 17ème siècle par le 5ème Dalai Lama. Il prit la forme et la taille qu'on lui connaît aujourd'hui dans les années qui suivirent au cours desquelles il fut sans cesse rénové et agrandi.

Songtsen Gampo (env. 609-649) a joué un rôle très important dans le développement politique, économique et culturel du Tibet. Il favorisa également les relations étroites avec la Chine centrale. Il réalisa l'unification du Tibet et pour des raisons militaires et politiques, il déplaça la capitale de Lalong à Lhasa où il construisit un palais sur la Colline Rouge au centre de la ville. Il épousa la princesse Tritsun (Bhrikuti) de la maison royale du Népal et la princesse Wencheng de la dynastie chinoise Tang. Son palais était comme un

énorme ensemble de bâtiments protégé par trois murs défensifs et comptant 999 pièces, plus une au sommet de la Colline Rouge.

Après la chute de la dynastie Tubo au 9ème siècle, la société tibétaine tomba dans une longue période de troubles au cours de laquelle, le palais de la Colline Rouge manqua totalement d'entretien. Cependant, il commença à acquérir un rôle religieux. Au 12ème siècle, Khyungpo Drakse de la secte Kadampa y prêcha tout comme le firent plus tard, Tshurpu Karmapa et Tsongkapa, fondateur de la secte Gelukpa et ses disciples.

Au 15ème siècle, la secte des Gelukpa se développa rapidement au Tibet au point de devenir le mouvement religieux dominant. Avec l'aide de Gushri Khan, chef de la tribu mongole Khoshotd, le Dalai Lama infligea une défaite à la dynastie Karmapa au milieu du 17ème siècle et fonda alors la dynastie Ganden Phodrang. Le premier siège du gouvernement de cette dynastie fut le monastère de Drepung. Cependant, dans la mesure où le palais de la Colline Rouge avait été la résidence de Songtsen Gampo et qu'il était à proximité des trois temples de Drepung, Sera et Ganden, il fut décidé de reconstruire le palais de la Colline Rouge pour que les rôles politique et religieux puissent ensemble y être exercés plus aisément. La reconstruction commença en 1645 et trois années plus tard, un ensemble de bâtiments avec le Palais Blanc (Phodrang Karpo) en son centre était terminé. Le 5ème Dalai Lama quitta le monastère de Drepung et depuis lors le palais du Potala n'a jamais cessé d'être le siège du gouvernement et la résidence des Dalai Lamas successifs.

La construction du Palais Rouge a été commencée par Sangye Gyatsho, premier dignitaire de l'époque, huit ans après la mort du 5ème Dalai Lama en guise de mémorial au Dalai Lama et pour y placer son stupa funéraire. Quatre ans plus tard, en 1694, plus petit que le Palais Blanc, il était terminé. Le palais du Potala devenait ainsi un vaste ensemble de salles de palais, de salles à la gloire du Bouddha et de stupas.

Des stupas funéraires (chorten) furent ajoutés à la mémoire des 7ème, 8ème, 9ème et 13ème Dalai Lamas chacun étant abrité dans sa propre salle. Le plus récent est celui du 13ème Dalai Lama dont la construction a duré de 1934 à 1936.

Notons que la Grotte de la méditation du roi dharma située au sommet de la montagne où il est dit que Songtsen Gampo aurait étudié et que la salle du Maître Suprême existaient avant la construction du palais actuel et qu'ils y ont été incorporés.

Description

Le palais du Potala est situé sur la Colline Rouge à 3.700 mètres d'altitude au centre de la vallée de Lhasa. Il couvre une surface de 130.000 m² sur une hauteur de 110 mètres. Sa conception est basée sur le concept de la ville ronde, caractéristique du bouddhisme tibétain.

Le Palais Blanc qui mesure environ 320 mètres d'est en ouest et 200 mètres du nord au sud est accessible par une route sinueuse qui débouche sur un terre-plein de 1500 m² devant le palais. Le bâtiment principal du Palais Blanc, qui doit son nom à la peinture blanche de ses murs, est situé à l'ouest de cette plate-forme. Au centre on trouve la grande salle est (25,8 m x 27,8 m) où se déroulent toutes les cérémonies importantes y compris celle de l'investiture du Dalai Lama. Le trône du Dalai Lama est situé dans la partie nord des salles ; sur les murs sont peintes des scènes illustrant des thèmes religieux et historiques.

Au sommet du Palais Blanc se trouvent les pièces personnelles du Dalai Lama qui comprennent une salle d'audience, une salle des sutras et des dharmas, la salle de la divinité gardienne des dharmas et la chambre du Dalai Lama.

Le Palais Rouge, qui doit son nom à la peinture rouge de ses murs, est situé à l'ouest du Palais Blanc. Sa fonction est d'abriter les stupas contenant les reliques des précédents Dalai Lama ; il comprend également un grand nombre de salles pour le Bouddha et d'autres pour les sutras. Son impressionnante masse associée aux nombreux stupas dorés s'harmonisent parfaitement bien avec le Palais Blanc et confèrent au palais du Potala une solennité et une magnificence supplémentaire.

A l'ouest du Palais Rouge se trouve le Namgyel Dratshang, le monastère privé du Dalai Lama. Parmi les autres éléments de l'ensemble sont la place sud qui lui fait face et au nord, la place et le temple Lukhand qui abrite des peintures murales uniques. Les murs massifs du palais, en terre et pierres sont percés de portes

à l'est, au sud et à l'ouest avec des tourelles dans les angles sud-est et nord-ouest.

A l'intérieur du palais, on découvre un grand nombre de peintures murales exceptionnelles. Tout au long du couloir qui serpente au second étage de la grande salle ouest, il y a 698 peintures murales. Le nombre total est de l'ordre de dizaines de milliers. La variété de sujets traités est importante et va des personnages et événements historiques aux histoires des sutras bouddhistes, en passant par les mythes religieux, les motifs architecturaux, les performances athlétiques et les scènes de la vie quotidienne.

Les *tangka* (peintures sur soie, tissu ou papier, enroulées sur des cylindres de bois et montées sur cuivre, argent ou or) sont autant d'autres merveilles de la décoration du Potala. Dans le palais, il existe près de dix mille exemplaires de cette manifestation artistique typiquement tibétaine. Leurs sujets sont aussi divers que ceux des peintures murales : personnages, divinités, sages bouddhistes, portraits des Dalaï Lama, légendes bouddhistes, contes de fées, récits historiques, traditionnels, astronomie, médecine. Certains *tangka* sont brodés, tissés ou avec des éléments appliqués.

On trouve également une grande série de sculptures sur pierre, bois, argile ou métal dont la taille varie de plus de 10 mètres à quelques millimètres et qui, pour la majorité, sont dorées. Les autres trésors tibétains sont des tapis, des kadian, des banderoles de sutras, des baldaquins, des rideaux, des objets en porcelaine, en jade et autres objets d'art en or et en argent ainsi qu'une très riche collection de sutras et de documents historiques de grande valeur.

Gestion et Protection

Statut juridique

Selon les termes de l'Article 9 de la Loi pour la Protection des Reliques culturelles de la République populaire de Chine (1982), la zone de protection du Potala a été déterminée avec l'accord du gouvernement régional et enregistré auprès des services administratifs et culturels nationaux. Aucune construction n'est possible dans la zone de protection sans autorisation préalable des agences concernées au niveaux national et régional. Le monument est sur la première liste des monuments nationaux protégés établie par l'Etat en 1961.

Gestion

Le Potala est géré par le Service de gestion du Palais du Potala du Bureau de la Culture de la Région autonome du Tibet.

Conservation et Authenticité

Historique de la conservation

Du fait de sa fonction de centre de l'administration politique et religieuse du Tibet, le palais du Potala est systématiquement entretenu depuis le 17^{ème} siècle.

Quand le monument a bénéficié des dispositions de la Loi pour la Protection des Reliques culturelles de la République populaire de Chine, et en accord avec les chartes et conventions internationales, quatre principes ont été adoptés pour la préservation et la gestion des bâtiments historiques et des reliques culturelles:

- préservation de la forme d'origine;
- préservation de la structure d'origine;
- préservation des matériaux d'origine;
- préservation des techniques d'origine.

Tous les travaux de conservation et de restauration qui ont été entrepris depuis le plus récent des "plans de neuf ans" ont respecté ces quatre principes. Ainsi, les maisons et boutiques construites ces dernières années dans les environs du palais seront prochainement démolies.

Les fonds destinés à la préservation et à l'entretien des reliques culturelles désignées par le gouvernement central sont distribués sous des chapitres différents dans les budgets de la province et de l'Etat. Des spécialistes sont mis à disposition par les agences gouvernementales pour conseiller et aider aux actions de préservation et d'entretien.

Un plan de gestion a été préparé par le Bureau de la Culture de la Région autonome du Tibet. Ce programme comprend les mesures suivantes :

- mise en oeuvre d'un programme complet de restauration et d'entretien financé par un fonds spécial mis en place depuis 1989 par le Conseil national de la République populaire de Chine. Pour satisfaire le désir des moines et celui des laïques venus prier au palais, tout en satisfaisant la demande des touristes, le palais est resté ouvert pendant la période de travaux ;
- lancement d'un programme de sensibilisation et de promotion destiné à renforcer la prise de conscience des religieux et des laïques quant à l'importance culturelle du palais du Potala et quant à la nécessité absolue de le protéger pour pouvoir le transmettre aux générations futures ;
- Des lois et des règlements locaux ont été promulgués pour qu'il soit possible d'exercer un contrôle stricte sur les environs du monument. Le palais constitue une zone-clé pour la préservation du caractère historique de Lhasa, ville riche d'histoire et de culture ;
- Des systèmes et des règlements de sécurité ont été adoptés pour que la responsabilité incombe à la fois aux services concernés et aux individus. Les contrôles de routine quotidiens se sont multipliés, des systèmes de protection contre l'incendie et de sécurité ont été installés. En outre, des mesures ont été adoptées pour limiter le nombre de touristes tout en les dispersant dans une zone plus étendue.

Authenticité

L'authenticité du palais du Potala réside essentiellement dans son emplacement et dans son intégrité en tant qu'ensemble administratif, religieux et politique qui s'est développé organiquement au cours des siècles. Ces critères d'authenticité sont intacts et ils sont encore renforcés par l'insistance des autorités à respecter les quatre principes cités plus avant de la politique chinoise en matière de conservation.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission de spécialistes de l'ICOMOS a visité le Palais du Potola en mai 1994. La mission s'est félicitée de la qualité des travaux de restauration entrepris ces six dernières années (objet de certaines critiques) ainsi que du plan de gestion très complet. Toutefois, la mission a insisté sur l'urgence de porter une attention toute particulière sur la conservation du village historique de Shöl, du temple de Tsulakhang et de la colline de Chakpori qui pourraient constituer une éventuelle extension du monument du Patrimoine mondial proposé pour inscription.

L'ICOMOS a également consulté le professeur Heather Stoddard, responsable des études tibétaines à l'INALCO (Institut national des langues et civilisations orientales, Paris) qui a confirmé la valeur exceptionnelle du palais du Potala et aussi recommandé la possibilité d'une extension du monument potentiel du Patrimoine mondial pour y inclure Shöl et d'autres monuments proches.

Caractéristiques

Pendant des siècles Lhasa a été le siège d'un gouvernement théocratique dont le centre administratif a été le palais du Potala. Le monument représente parfaitement bien cette fonction de par sa situation, sa configuration, ses éléments constitutifs et sa décoration.

En termes d'esthétique, les trésors artistiques qu'il contient et qui sont indissociables du palais sont universellement reconnus comme une expression unique de l'art bouddhiste.

Analyse comparative

Dans le monde bouddhiste de l'Asie orientale, il n'existe aucun autre exemple de gouvernement théocratique comparable à celui que le Tibet a connu pendant une période si longue. Pour cette raison, l'ensemble de bâtiments qui constituent le palais du Potala est unique. La seule comparaison qui pourrait être faite en termes de dimensions et de richesse artistique serait peut-être le Saint-Siège pour une autre des grandes religions du monde et dont les monuments méritent tous leur inscription sur la Liste du Patrimoine mondial.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

L'ICOMOS a été inquiété par un certain nombre de rapports faisant état de la destruction de monuments culturels et religieux au Tibet ces dernières années. Il a également été informé de propositions, soit à l'étude soit en cours d'application, qui auraient un effet profond sur le tissu historique urbain de la ville de Lhasa. Bien que l'ICOMOS soit satisfait des mesures de protection dont bénéficient le palais du Potala et ses environs immédiats, il insiste auprès des autorités responsables pour que soit étudiée avec soin une nouvelle évaluation du plan d'ensemble afin que la "Perle du toit du monde" survive dans l'environnement qu'elle mérite et qui ne vienne pas contrarier sa qualité historique. L'ICOMOS est particulièrement inquiet de la démolition des bâtiments historiques dans les environs du palais du Potala et de leur remplacement par des immeubles modernes.

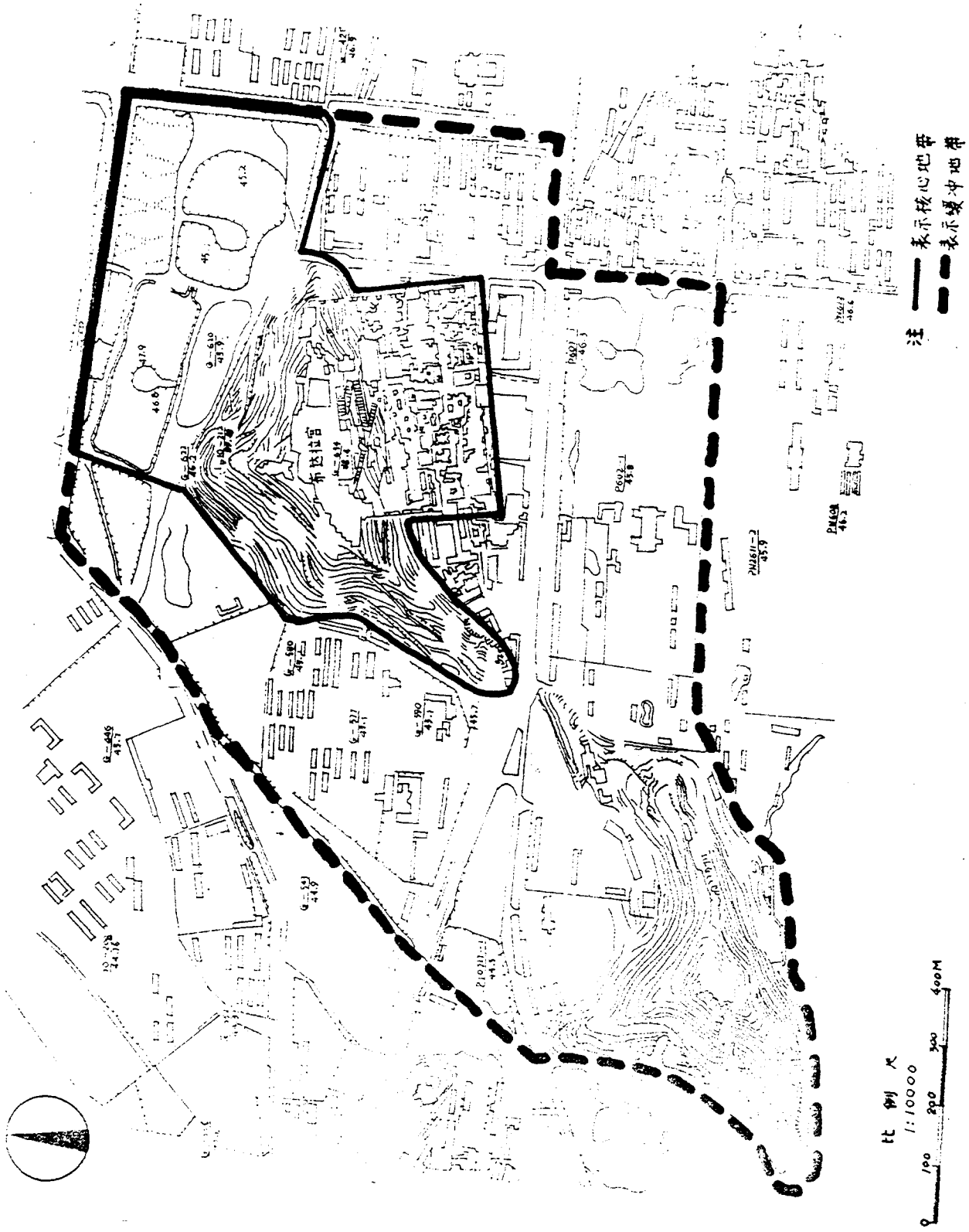
Le palais du Potala est indissociable tant en termes spirituels qu'historiques, du temple de Tsuklakhang et de la ville sainte de Lhasa elle-même. L'ICOMOS recommande donc au gouvernement de la République populaire de Chine de prendre en considération la possibilité d'une extension de la proposition d'inscription du palais du Potala pour y inclure toute la zone (incluant le village historique de Shöl, le temple de Lukhang, son parc de saules et la Colline Chakpori).

Recommandation

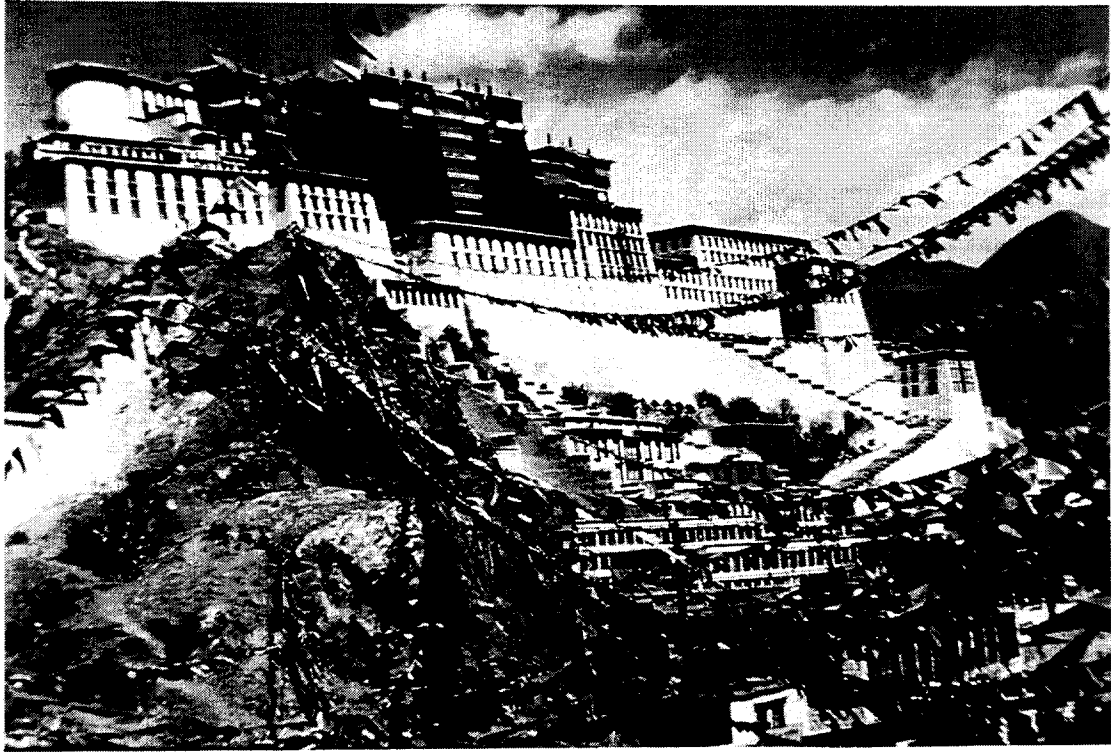
Que ce bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des critères i, iv et vi :

- **Critère i** Le palais du Potala est une oeuvre exceptionnelle de l'imagination et de la créativité humaine de par sa conception, sa décoration et son emplacement harmonieux dans un paysage d'une grande beauté.
- **Critère iv** La dimension et la richesse artistique du palais du Potala font de ce palais un exemple exceptionnel d'architecture théocratique dont il est le dernier élément survivant du monde moderne.
- **Critère vi** Le palais du Potala est un symbole puissant et exceptionnel de l'intégration en une seule entité d'une autorité religieuse et séculière.

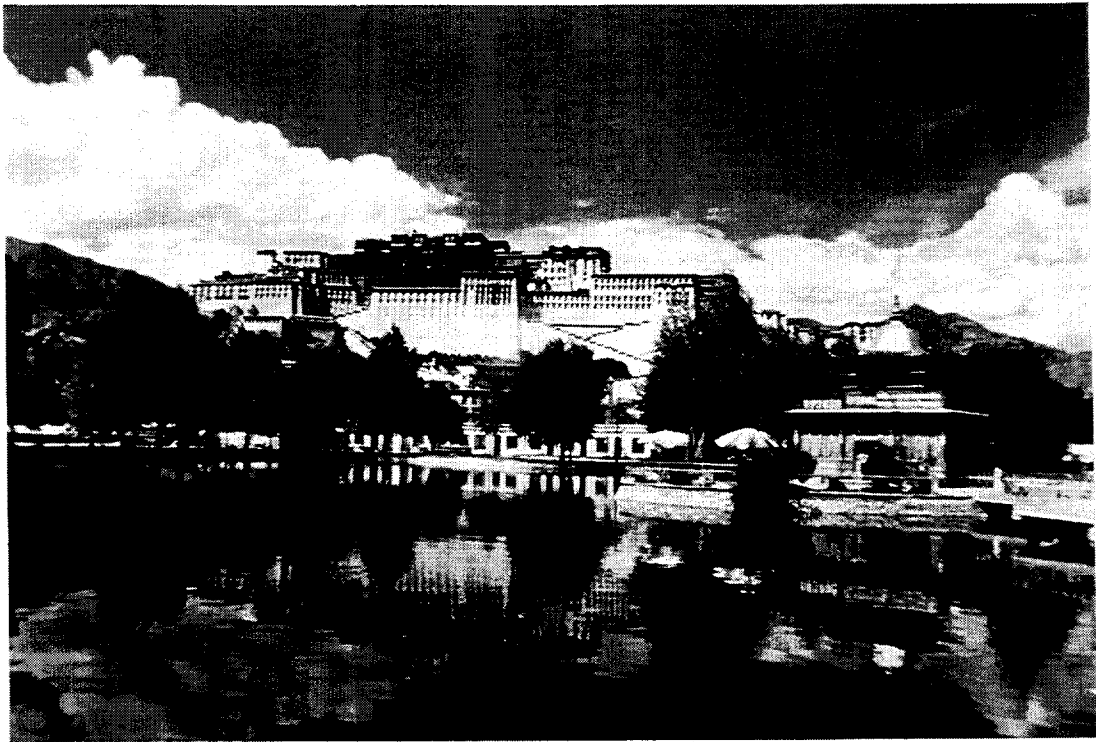
ICOMOS, octobre 1994



Palais du Potala : plan indiquant la zone de protection /
 Potala Palace : map showing the protection area



Palais du Potala : vue du sud-ouest /
Potala Palace : south-west view



Palais du Potala : vue d'ensemble /
Potala Palace : general view